

C-06-2006

**L'activité récréotouristique et les  
dynamiques territoriales d'une  
communauté**

*Étude sur le développement initial du  
quartier de « Gatineau Mills »*

Par Serge Gagnon  
Université du Québec en Outaouais  
Chantier d'activités partenariales  
Loisir et tourisme social



Avril 2006

---

Cahier de l'ARUC-ÉS

Cahier No C-06-2006

« L'activité récréotouristique et les dynamiques territoriales d'une communauté ». *Étude sur le développement initial du quartier de « Gatineau Mills »*

Serge Gagnon  
Université du Québec en Outaouais  
Département de travail social et des sciences sociales  
Pavillon Alexandre-Taché  
283, boulevard Alexandre-Taché, bureau C-0336  
C.P. 1250, succursale Hull  
Gatineau (Québec) J8X 3X7  
Courriel : serge.gagnon@uqo.ca

Correction orthographique et grammaticale : Francine Pomerleau

Mise en page : Francine Pomerleau

ISBN : 2-89276-398-3

Dépôt légal : 2009

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada

---

## Résumé

L'interprétation classique de l'organisation des établissements humains établit que se sont des équipements utiles, assumés politiquement, ce à quoi s'ajouterait un perfectionnement esthétique. La géographie structurale se démarque de cette approche empiriste, en explicitant la primauté de la « valeur identitaire » sur l'utilité dans l'engendrement des établissements humains. La présente élaboration propose d'interpréter l'attractivité récréotouristique de Gatineau Mills à la lumière de cette approche géographique. Elle propose une incursion sur le terrain du « sens » de la valeur identitaire d'un quartier industriel. Les actions d'aménagement seraient essentielles à la formation des paysages urbains signifiants, celles-ci alimentant les représentations grâce auxquelles la société concernée serait capable de se reconnaître telle une totalité organisée. L'organisation et le façonnement d'une attraction récréotouristique logeraient ainsi au fondement d'un processus identitaire spatialisé qui déclencherait une dynamique d'appropriation; le quartier industriel de Gatineau Mills dans l'Outaouais en serait un cas exemplaire.

Mots-clés : attractivité territoriale, géographie structurale, identité, paysage urbain, potentiel récréotouristique, quartier industriel.



---

## Table des matières

RÉSUMÉ.....	iii
INTRODUCTION .....	7
Chapitre 1 : Contexte historique entourant l'organisation du quartier .....	9
Chapitre II : La forme particulière du quartier .....	13
Chapitre III : Une lecture originale de l'établissement humain .....	17
Chapitre IV : Gatineau Mills : une expérience urbaine d'aménagement en périphérie .....	19
CONCLUSION .....	21
BIBLIOGRAPHIE.....	23
ANNEXE 1 : Cadre conceptuel et méthodologique : une grille de lecture géographique structurale .....	25
LISTE DES SCHÉMAS ET TABLEAUX	
Schéma 1 : Différenciation du quartier de Gatineau Mills.....	13
Schéma 2 : Les parties du quartier de Gatineau Mills.....	14
Tableau 1 : Parcours morphogénétique de l'établissement humain .....	17
Schéma 3 : Structuration de la région métropolitaine de Hull-Ottawa.....	19



---

## INTRODUCTION

Comprendre les dynamiques d'organisation d'une région urbaine, et particulièrement les quartiers qui composent une ville, s'avère porteur de logiques identitaires à la fois extrêmement riches et complexes. La réputation et le façonnement de l'identité des quartiers dépendent d'actions, de décisions et de stratégies déployées par différents acteurs sociaux dans des contextes historiques particuliers. Le quartier industriel de Gatineau Mills n'échappe pas à ces déterminations. Toutefois, de manière secrète et subtile, le caractère d'une région urbaine doit davantage à des actions d'aménagement qui différencient les quartiers les uns des autres. Alors, comment peut-on qualifier la « spatialité » de cette dimension aménagiste et comment expliciter que l'organisation spatiale d'un quartier influence son identité? Quelles sont les conditions de possibilité d'une mise en valeur récréotouristique « durable » des territoires dans le respect du caractère local des établissements?

Ce texte veut transcender les descriptions fonctionnelles et les explications sectorielles, lesquelles n'ont pas réussi à constituer l'assise d'un véritable modèle d'interprétation des qualités spatiales d'un lieu. Il vise à porter un regard neuf sur le « sens » profond de l'identité d'un quartier, lequel « sens » serait à l'origine d'une valorisation récréotouristique « durable ». Les nouveaux éclairages portés sur ce phénomène envisagent la nécessité de rompre avec les études qui l'approchent comme étant le résultat d'une activité à caractère exclusivement économique (DESMARAIS, 1998; PUMAIN, 1998; PUMAIN et ROBIC, 1996; RACINE, 1993). Pour comprendre davantage les processus de spatialisation, de structuration et de transformation d'un quartier industriel, le présent texte propose d'explorer quelques jalons à travers l'analyse des conditions de possibilité d'une mise en scène de l'identité du quartier de Gatineau Mills dans l'Outaouais. Dans cette perspective, le secteur urbain aménagé par « l'International Paper Company » au début du XX<sup>e</sup> siècle détient un grand potentiel évocateur et est apte à générer une fréquentation récréotouristique dans le quartier.

La démonstration comprend quatre parties. La première situera la création initiale du quartier dans le contexte historique de la nouvelle organisation industrielle des territoires à l'échelle sous-continentale (nord-est de l'Amérique du Nord) dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous démontrerons ensuite de quelle façon ce lieu a été aménagé selon le modèle des « city beautiful ». Nous traiterons alors de son organisation spatiale de type « garden city ». Ces rappels, historique et conceptuel, conduiront par la suite à exposer la pertinence de l'approche géographique structurale pour interpréter l'organisation spatiale du quartier. Pour aller au-delà de la simple énumération des faits observables et parvenir à expliquer la signification et la dynamique des actions dans la fabrication de l'identité d'un quartier, les faits empiriques seront étudiés à l'aide d'une grille d'analyse « géographique structurale » élaborant une typologie des espaces considérés. Ainsi, il sera possible de reconstituer les dynamiques<sup>1</sup>. Ainsi, il sera possible de reconstituer les dynamiques territoriales de cette communauté et de saisir une programmation identitaire à l'origine des actions d'aménagement. Nous allons alors expliciter les qualités spatiales et la configuration particulière du quartier industriel de Gatineau Mills. À partir de cette approche de restructuration, nous allons démontrer que plusieurs villes au Québec (Shawinigan, Arvida, Maisonneuve, etc.) ont été organisées selon un modèle unique de planification urbaine. En terminant, nous ouvrirons le débat sur une redéfinition du caractère qualitatif des positions urbaines, dans une perspective où l'interprétation de la spatialité pourrait être considérée comme première dans l'analyse des potentiels récréotouristiques d'un territoire.

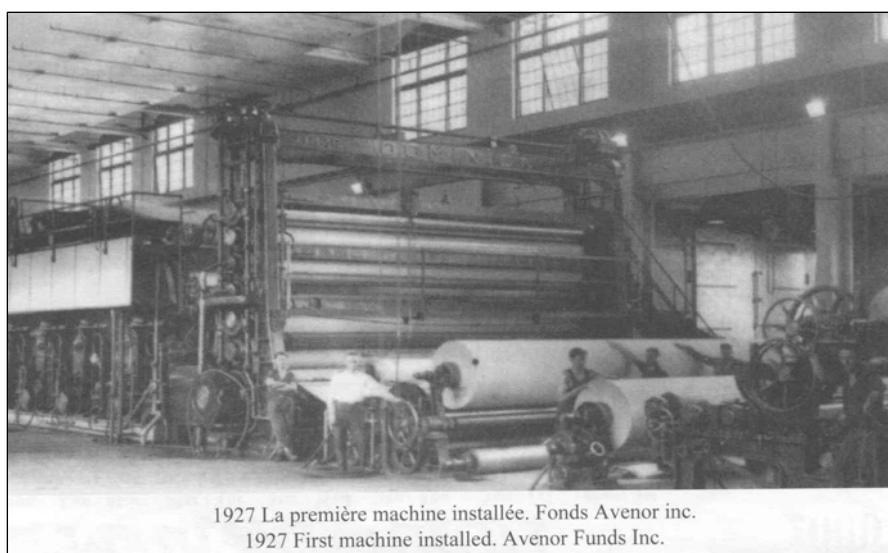
<sup>1</sup> La méthodologie d'analyse se trouve à l'Annexe 1.





## CONTEXTE HISTORIQUE ENTOURANT L'ORGANISATION DU QUARTIER

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'industrie forestière est en pleine expansion en Amérique du Nord, le Québec représentant un véritable « Wood Belt » pour les industriels américains (RITCHOT, 1999). En 1898, dix-sept usines de pâtes et papiers du nord des États-Unis fusionnent pour former l'International Paper Company (notée I.P.). Ce consortium, le plus gros dans l'industrie du bois de l'époque, s'approvisionne principalement en territoire québécois sans toutefois transformer la matière première sur place. En 1910, pour forcer la main des compagnies de pâtes et papiers, le gouvernement du Québec ayant juridiction sur les terres de la Couronne depuis 1885 (GAGNON, 2003a) interdit toute exportation de bois provenant de son territoire sans transformation sur place. Cette mesure porte fruit, puisque la I.P. constitue une filiale canadienne, la Canadian International Paper (notée C.I.P.), laquelle construit sa première usine en sol québécois à Trois-Rivières en 1919 (PELLETIER, 1991).



1927 La première machine installée. Fonds Avenor inc.  
1927 First machine installed. Avenor Funds Inc.

Source : Fonds d'archives Avenor inc.

La période de l'entre-deux-guerres est caractérisée par l'émergence de grands complexes industriels (nommé graben), dont la réalisation est rendue possible grâce à un ensemble de facteurs d'ordre économique, politique et technologique. On assiste à l'établissement d'usines intégrant les processus complets de fabrication de pâtes et de papiers, parmi lesquels domine le papier journal. Ces grands complexes industriels demeurent, avec leurs bâtiments, leurs équipements et leurs installations connexes associées à la fabrication et à l'urbanisation, des modèles exemplaires d'aménagement (PELLETIER, 1991).

Que ce passe-t-il du côté de l'Outaouais? Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le territoire situé à l'est de la ville de Hull est un espace rural où prédomine la production agricole. Dès la fin de la première guerre mondiale, des investisseurs forestiers américains s'intéressèrent à ce territoire, cet emplacement cumulant des avantages pour l'établissement d'un graben industriel. Sise à la jonction des rivières Gatineau et des Outaouais, la matière première provenant de la Haute-Gatineau pourrait ainsi être facilement acheminée, par flottage du bois, au site d'une future usine et l'entreprise pourrait de plus bénéficier du potentiel hydroélectrique de la rivière Gatineau. Voyant venir l'opportunité, le maire de Templeton-Ouest, John T. Murphy, approche la C.I.P., et c'est ainsi qu'en 1925, la compagnie signe une entente avec les autorités municipales pour l'arpentage d'une partie du territoire en vue de l'implantation d'un moulin à papier, de là la dénomination de Gatineau Mills ou quartier du moulin. En 1926, à la

suite d'une étude de faisabilité et l'achat de terres agricoles, la C.I.P. décide de s'installer aux abords de la rivière des Outaouais pour y construire une usine de pâtes et papiers. La même année, elle crée sa filiale hydroélectrique, la Gatineau Power Company, et commence l'érection de barrages le long de la rivière Gatineau<sup>2</sup>.



Source : Fond d'archives Avenor inc.

La construction du complexe industriel mobilise près de 3000 travailleurs et totalise un investissement de vingt-six millions de dollars. Il s'agit en fait de la plus grande usine de pâtes et papiers du Canada de l'époque. La construction est très rapide, si bien que les activités du complexe commencent moins de deux années après le début des travaux, à savoir; le 6 avril 1927 (DUPRAS, 2001).

Sur les entrefaites, le gérant de l'usine, James Murray, aménage deux zones tampons adjacentes au complexe industriel : un terrain de golf, le Club Tecumseh à l'ouest et le Townsite à l'est, un quartier pour les cadres et dirigeants de l'usine (voir Schéma 1). En ce qui a trait à la vie communautaire de Gatineau Mills, la C.I.P. y joue un rôle central. Dès 1926, l'administration du moulin construit la première chapelle et s'implique activement dans la création de la paroisse Saint-Jean-Marie-Vianney en 1928. « *La population ouvrière, à forte majorité canadienne-française et catholique, vivait alors dans un univers gravitant autour de la paroisse Saint-Jean-Marie-Vianney et côtoyait, avec respect, une minorité anglo-protestante qui vivait, dans un monde à part, des valeurs foncièrement différentes* » (DESCHAMPS, 1987 : 13).

<sup>2</sup> La compagnie C.I.P. afferme 3 600 km<sup>2</sup> de terres à bois dans le bassin supérieur des rivières Outaouais et Gatineau.



Source : Fonds d'archives Avenor inc.

La compagnie s'occupait également des loisirs. Le « Community Hall » de l'usine devient le centre de divertissement et le lieu de rassemblement et des services pour le Townsite et les ouvriers. Jusqu'à la création de la municipalité de village de Gatineau en 1933, la C.I.P. s'est occupée de l'assainissement des eaux, de l'entretien des routes, du service d'incendie, et donc, d'organiser l'ensemble de la vie communautaire du quartier.



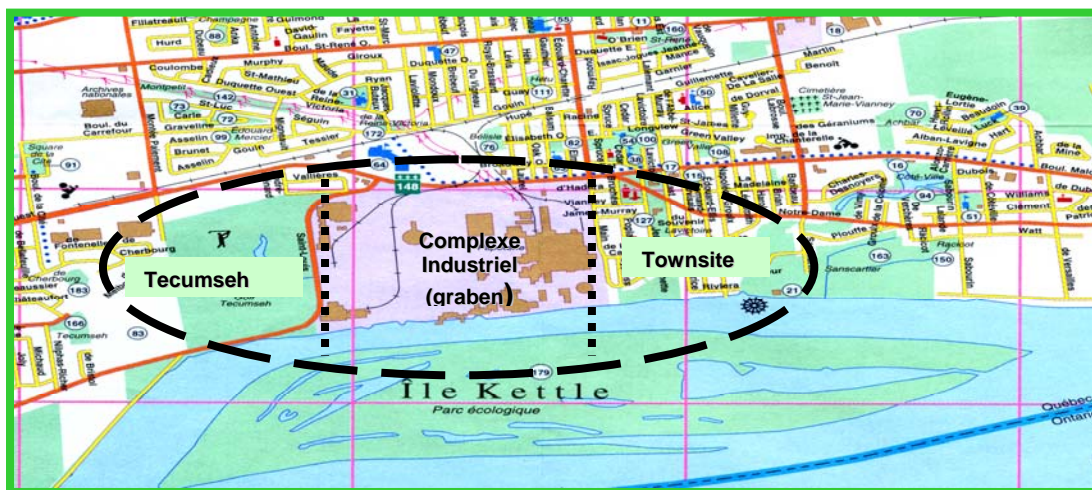
Source : Fonds d'archives Avenor inc.



## LA FORME PARTICULIÈRE DU QUARTIER

Ce qui frappe au premier coup d'œil, c'est la forme particulière du quartier. Il est possible de distinguer trois parties constitutives d'aménagement. À l'extrême ouest, le président de la compagnie C.I.P. a aménagé un terrain de golf. Le club de golf Tecumseh agit telle une zone tampon entre le secteur plus ancien de la Pointe-Gatineau plus à l'ouest et le nouvel établissement de Gatineau Mills. Au centre, c'est le complexe de l'usine de pâtes et papiers, imposant par l'espace qu'il occupe. Enfin, à l'est du territoire on y trouve le quartier résidentiel avec, à proximité de l'usine, une autre zone tampon, le secteur des cadres et des dirigeants — le Townsite — et plus à l'est le quartier des ouvriers. Comment interpréter cette forme particulière? Pourquoi établir un complexe industriel entre deux parenthèses de verdure, le golf Tecumseh et le Townsite?

Schéma 1 : Différenciation du quartier de Gatineau Mills



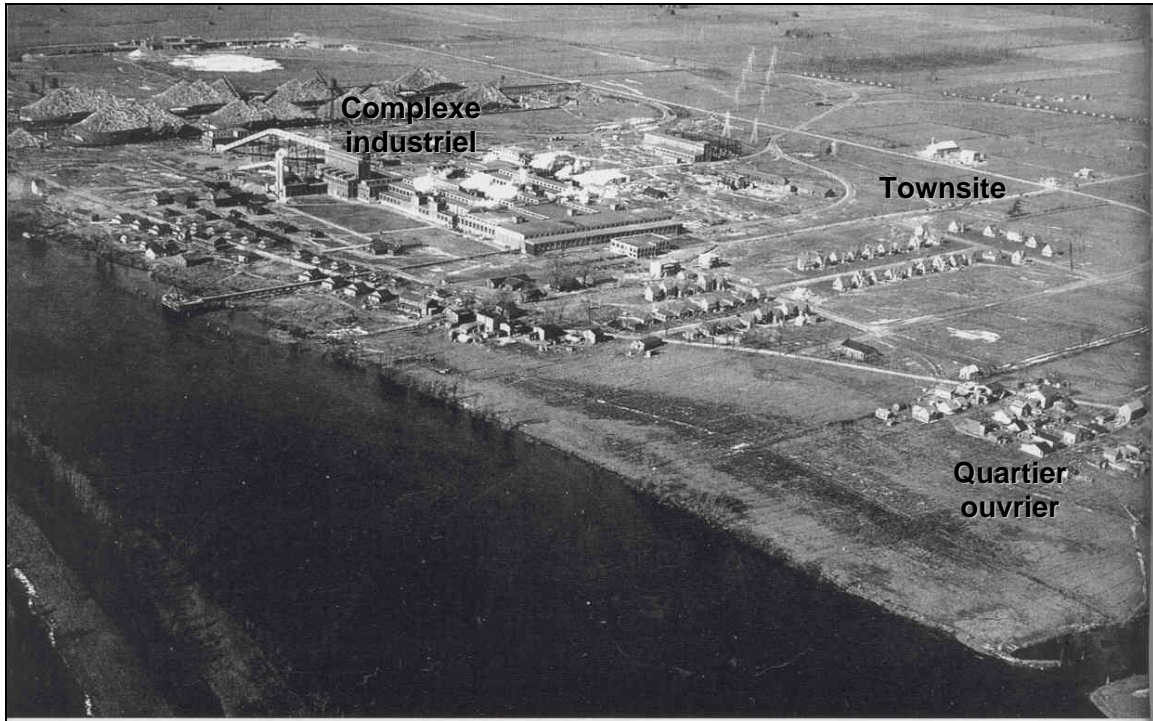
Conception : Serge Gagnon, 2006

En termes d'aménagement, le gérant de l'usine, James Murray, expérimente le concept des « garden city » pour l'organisation du quartier. Imaginé au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle par le britannique Sir Ebenezer Howard, ce mouvement avait comme objectif de régler les problèmes sociaux urbains par la mixité des fonctions et des populations. La cité idéale devait présenter les avantages de la ville et de la campagne. Dans son ouvrage, *Garden Cities of To-morrow* publié en 1902, Howard avance que « *La ville et la campagne peuvent être considérées comme deux aimants, chacun cherchant à attirer à lui la population, rivalité dans laquelle une nouvelle forme de vie, participant des deux premières, vient s'interposer* » (CHOAY, 1965 : 278).

Dans son modèle le plus complet, les « garden city » visent l'autosuffisance. Ce concept tentait de rompre avec la promiscuité des villes industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle. Celles-ci étaient synonymes de surpopulation et de pollution. Howard mentionne également la nécessité de pourvoir les nouveaux établissements d'espaces verts, de là l'organisation des zones tampons du golf Tecumseh et du Townsite de part et d'autre de l'usine.



Schéma 2 : Les parties du quartier de Gatineau Mills



Source : Fonds d'archives Avenor inc.

C'est en septembre 1926 que la C.I.P. commence la construction du Townsite. Quartier dont l'ensemble forme la lettre « T » (voir ci-haut), la résidence du président de la compagnie est retirée et très imposante avec deux cheminées. On a placé, de chaque côté, deux maisons plus petites avec des marges de recul moins importantes, ce qui donne l'impression d'une arche qui encadre la maison du patron.



Source : Serge Gagnon, 2005



Source : Fonds d'archives Avenor inc.



Source : Serge Gagnon, 2005

Observation très fascinante, le gabarit des résidences diminuent à mesure que l'on s'éloigne de celle du dirigeant de l'usine. On observe aussi des marges de recul importantes par rapport à la rue, nous donnant l'impression de déambuler en pleine nature. Cet agencement particulier de l'établissement humain opère concrètement une différenciation sociale dans le paysage du quartier. Nous allons voir maintenant comment on peut interpréter l'organisation spatiale du quartier de Gatineau Mills à la lumière de l'approche géographique structurale.





## UNE LECTURE ORIGINALE DE L'ÉTABLISSEMENT HUMAIN

La géographie structurale reconnaît l'existence objective d'une structuration géopolitique sous-jacente aux occupations de surface (DESMARAIS et RITCHOT, 2000). Dans cette perspective, l'identité d'un quartier serait ainsi reliée à un « sens » que cette structuration actualise et que les aménagements concrets font apparaître à la surface des choses. De telles élaborations ont fait l'objet de démonstrations empiriques sur Québec par Gilles Ritchot (1994) et Yves Melançon (1997), sur Montréal par Gérard Beudet (1997) et Gilles Lavigne (1987) et sur Paris par Gaëtan Desmarais (1995).

Cette approche permet de rendre compte de la genèse, du développement, de la transformation et de l'évolution de régions urbaines, moyennant le recours à trois théories que Gaëtan Desmarais a unifiées dans sa *Morphogenèse de Paris* (1995). Ces trois théories s'inscrivent dans le champ général du structuralisme scientifique. L'une d'entre elles, la théorie de la forme urbaine élaborée à partir de 1976 par Gilles Ritchot, a donné lieu à un certain nombre de prémisses (RITCHOT, 1985 : 23-45) que Gaëtan Desmarais a ramenées à ces deux propositions :

- Les phénomènes d'établissements humains relèvent d'une « structure morphologique abstraite » qui contraint la spatialisation des formes architecturales;
- Les sens « anthropologique et politique » constituent la dynamique interne de la morphogenèse des établissements humains.

En plus d'avoir explicité les prémisses de la théorie de la forme urbaine, Gaëtan Desmarais les a recyclées en un parcours d'engendrement par niveaux : le « parcours morphogénétique de l'établissement humain » (1992 : 251-273; 1995 : 49-95; DESMARAIS et RITCHOT, 2000 : 61-86). Ce parcours traverse des niveaux rapportés, dans le cas de la géographie structurale, à trois couches de spatialité. L'encadré ci-contre définit ces couches selon un double point de vue thématique et dynamique.

Tableau 1 : Parcours morphogénétique de l'établissement humain

	Niveau	Thématique	Dynamique
3 <sup>e</sup> niveau	couche de surface	économique	d'occupation
2 <sup>e</sup> niveau	couche intermédiaire	géopolitique	d'appropriation
1 <sup>e</sup> niveau	couche profonde	anthropologique	d'investissement

Le parcours morphogénétique, selon Gaëtan Desmarais, reconstitue un processus « émergentiel » d'engendrement allant de la couche profonde de la signification vers la couche de surface des manifestations sensibles des établissements humains. La méthodologie permet de comprendre « *comment des faits d'essence non spatiale, relevant de différents ordres structurels (anthropologique, géopolitique et économique), acquièrent une certaine localisation dans l'espace géographique* » (1995 : 34).

L'approche géographique structurale établit donc une distance par rapport aux interprétations usuelles qui réduisent l'organisation de l'espace géographique à une spatialisation de contenus économiques contraints par les conditions naturelles ou anthropiques. C'est une approche qui considère les dimensions « morphodynamique » et

« géohistorique » dans le cadre de modèles d'élaborations identitaires et de différenciations régionales. L'analyse classique de l'organisation d'une région urbaine aborde son établissement sous un angle strictement fonctionnel et descriptif, le territoire et les occupations étant le support des activités économiques. Sous tous les angles, nombre d'auteurs et de chercheurs définissent ce phénomène en fonction de rapports particuliers mais « économiques » entre les acteurs et les milieux (PROULX, 2002 : 53-81).

On reconnaît toutefois volontiers que la distribution des usages et des occupations contrevient souvent aux canons et aux prescriptions de « l'urbanisme fonctionnaliste ». Les espaces verts ne sont pas toujours situés là où le besoin est le plus criant. Des investissements importants sont compromis par la dévaluation foncière due à la persistance de contraintes environnementales, ou tout simplement parce que l'effet levier anticipé ne joue pas, malgré des potentiels intrinsèques ou des localisations avérées par des experts (BEAUDET, 2000).

Ces dysfonctionnements sont habituellement imputés aux limites des pouvoirs d'intervention publics ou au laxisme des décideurs. L'urbanisme serait toutefois moins victime d'une incapacité à prendre en charge convenablement les forces qui agissent sur le terrain que d'une méconnaissance de l'organisation sous-jacente aux occupations de surface (BEAUDET, 1999). En d'autres termes, en centrant l'attention sur les seules formes concrètes, on se méprendrait sur la nature de l'établissement. Celui-ci serait d'emblée une structure de positions qualitativement différenciées au terme du déploiement de trajectoires d'appropriation et cette structure serait contraignante du point de vue des occupations (BEAUDET, 1997; RITCHOT, 1992).

Les actions d'aménagement procéderaient alors d'appropriations sélectives qui devanceraient les implantations d'équipements, lesquels s'organiseraient en fonction d'une structure de positions, d'une cartographie « morphogénétique » d'un territoire. En contexte d'agglomération, la géographie structurale a démontré que les positions s'articulent à partir de « gradients » - des vecteurs qui confèrent à l'espace son caractère anisotrope (i.e. dont les propriétés diffèrent selon la direction considérée) - (BEAUDET, 2000, 1999 et 1997; DESMARAIS, 1995; DESMARAIS et RITCHOT, 1997; RITCHOT, 1999). De quoi s'agit-il?

- L'un des gradients, dit esthétique, localise les occupations prestigieuses, qui seront qualifiées de position de Rassemblement (notée R) au centre d'une agglomération (ensembles institutionnels monumentaux, squares, domaines institutionnels, grands parcs métropolitains, beaux quartiers) ou d'Évasion (notée E) en périphérie (villégiatures cossues, front d'évasion, banlieue pavillonnaire, etc.);
- L'autre gradient, dit de production, organise les occupations qui recherchent, tolèrent ou subissent les dévaluations foncières, celles-ci seront qualifiées de positions de Concentration (notée C) au centre (faubourgs industriels, quartiers ouvriers, grands équipements infrastructurels) ou de Dispersion (notée D) en périphérie (sites d'extraction et d'enfouissement, banlieues et villégiatures bas de gamme, exploitations agricoles extensives, etc.).

Des fronts poussent ainsi latéralement les aires « valorisées (esthétique) et dévalorisées (de production) », cependant qu'en situation de « seuil » — c'est-à-dire là où les gradients se croisent au centre d'une région métropolitaine — les qualités d'occupation contradictoires entrent en compétition Rassemblement/Concentration. Il faut toutefois noter que ce cas de figure se trouverait uniquement au centre d'une agglomération et non en périphérie de celle-ci.

## GATINEAU MILLS : UNE EXPÉRIENCE URBAINE D'AMÉNAGEMENT EN PÉRIPHÉRIE

L'organisation spatiale du quartier industriel de Gatineau Mills combine justement des qualités compétitives de position de « seuil » (Rassemblement/Concentration - R/C), mais en périphérie de la région métropolitaine de Hull-Ottawa (Schéma 2). En cette position de Dispersion, les planificateurs de Gatineau Mills avaient escompté que des aménagements de qualité repousseraient des occupations contraignantes, ce qui ne fût pas le cas.

Les conjonctions R/C en périphérie des pôles urbains ont été fréquentes au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, dans la foulée de méthodes d'aménagement qui prévalaient aux États-Unis. Les polarisations complexes R/C se propagèrent concrètement dès 1880 et durant les quarante ans qui ont suivi, non seulement dans le nord-est des États-Unis, mais en plusieurs endroits du Québec méridional (RITCHOT, 1999). L'expérience de Gatineau Mills, non loin d'une usine à pâtes installée à Hull (E.B. Eddy) depuis 1890, dénota cette tendance d'aménagement.

En résumé, après une vente à rabais des terres agricoles par les autorités locales, l'autorisation de bâtir était accordée sous condition que l'énergie fût transportée par câbles par la Gatineau Power Company, une innovation technologique à l'époque. Les investisseurs américains profitèrent de ce projet d'implantation infrastructurelle pour concevoir une « cité ouvrière » toute neuve : Gatineau Mills. L'objectif de la C.I.P. fut de bâtir une ville et de mobiliser à cette fin les forces productives. Sur les entrefaites, l'agglomération de Hull était négligée pendant que des voisinages de Rassemblement et de Concentration (R/C) étaient organisés à Gatineau Mills, en périphérie du pôle urbain préexistant. Avec les villages de la Pointe-Gatineau à l'ouest et de Templeton à l'est, l'authentique ville de Gatineau Mills a ainsi appuyé un axe industriel « à bonne distance » du massif compact de Hull-Ottawa.

Schéma 3 : Structuration de la région métropolitaine de Hull-Ottawa



Conception : Serge Gagnon, 2006

Concernant ce processus d'aménagement de nature « géopolitique », on constate que le déploiement croisé de gradients « esthétique et de production » — conférant à l'espace des qualités d'occupation différenciées — a justement modelé un voisinage contradictoire, une véritable position de « seuil » de type R/C, au cœur de la région métropolitaine de Hull-Ottawa. En effet, entre 1850 et aujourd'hui, cet espace configurera un voisinage complexe relié par une série de ponts (MacDonald-Cartier, Alexandra, du Portage, des Chaudières et Prince-de-Galles). Un vaste bassin industriel de Concentration, le complexe E.B. Eddy de Hull, en rive gauche de l'Outaouais, confrontera un versant hautement valorisé de Rassemblement en rive droite, la Colline parlementaire d'Ottawa (GAGNON, 2003b).

À la même époque, d'autres complexes industriels d'ampleur comparable étaient en place non loin de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières et de Chicoutimi. L'expérience d'urbanisation industrielle de la ville de Maisonneuve en banlieue de Montréal, au début du XX<sup>e</sup> siècle, relève de cette méthode d'aménagement. Le complexe industriel Lévy-Charny était sur le point de déclasser le pôle de Québec à l'époque de la construction du pont cantilever (1917). Les villes de Shawinigan-Grand-Mère concurrencèrent la région urbaine de Trois-Rivières vers 1910. Enfin, Arvida au Saguenay en 1927 est l'exemple le plus complet de ce type d'expérience d'urbanisation industrielle (MORISSET, 1999).

Donc, à faible distance des pôles urbains préexistants, ces axes industriels ont exprimé des tentatives de repartir la « morphogenèse urbaine à zéro » (RITCHOT, 1999). Des entreprises américaines et des compagnies ferroviaires ont visiblement essayé d'accrocher de nouvelles fabriques à des massifs urbains neufs. De là l'effort d'aménagement des quartiers pour les rendre attractifs et transmettre une identité propre « à fleur de manifestation ». La nouvelle ville de Gatineau Mills en est un cas exemplaire.

---

## CONCLUSION

L'analyse des valorisations positionnelles qualitativement différenciées (Schéma 2) et le dévoilement des stratégies de « prise de contrôle » mises en œuvre par les acteurs montrent qu'un modèle d'interprétation des dynamiques territoriales d'une communauté procède d'appropriations et d'actions d'aménagement qu'il faut remettre dans leur contexte géo-historique. Le décryptage de cette dynamique interne, liée à l'investissement de signification identitaire dans un espace, informe des aires ou des domaines qui permettent d'établir une différenciation qualitative des territoires. Ainsi, certains lieux sont valorisés, d'autres moins ou pas du tout. Ce processus détermine donc une catégorisation hétérogène de l'espace géographique considéré. Une fois le caractère des territoires bien dégagé, nous comprenons comment s'effectue l'engendrement des potentialités territoriales. En fait, on peut répondre à la question suivante : comment aller de la diversité des faits et des événements à un objet de connaissance qui, d'une part, prend en charge la description de cette diversité et, d'autre part, permet de remonter à la modélisation d'un territoire?

Le fait nouveau, qui s'avère intéressant du point de vue de la compréhension des potentiels récréotouristiques, est que les processus d'appropriation doivent être considérés au centre de la dynamique qui mobilise des acteurs autour d'un projet. Conséquemment, l'analyse des potentiels récréotouristiques, nécessite donc une évaluation préalable du « sens de la spatialité » d'un territoire. Dans cette perspective, le quartier de Gatineau Mills cumule d'une part, un positionnement géographique avantageux, en périphérie du gradient de valorisation esthétique de la région métropolitaine de Gatineau-Ottawa et, d'autre part, les clefs d'interprétation d'un « paysage identitaire industriel » exemplaire par son modèle unique de planification urbaine du début du siècle.

Cette lecture géographique structurale permettrait de jeter un nouvel éclairage sur la question des processus à l'origine des élaborations identitaires et sur l'organisation territoriale complexe d'une région métropolitaine. La réalisation d'une carte de la valeur des lieux – une cartographie morphogénétique – permettrait en outre de considérer sous un autre angle les enjeux liés à la mise en valeur des territoires, en faisant ressortir les concordances et les contradictions entre les occupations de surface existantes ou projetées et une structure de positions d'emblée hétérogènes, une structure qui contraint diversement les occupations et leur rendement socioéconomique.



---

## BIBLIOGRAPHIE

- BEAUDET, G. (2000). *Le pays réel sacrifié, la mise en tutelle de l'urbanisme au Québec*. (Collection Interventions), Québec, Nota bene.
- BEAUDET, G. (1999). « D'un urbanisme d'occupations à un urbanisme de positions : fondements d'une approche critique de l'aménagement métropolitain », *Urbanité*, 3 (4) : 28-31.
- BEAUDET, G. (1997). « Domaines vides et structuration morphologique de l'agglomération montréalaise », *Cahiers de géographie du Québec*, 41 (112) : 7-29.
- BRAULT, L. (1950). *Hull : 1800-1950*. Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa.
- CHOAY, F. (1965). *L'urbanisme, utopies et réalités : une anthologie*. Paris, Éditions du Seuil.
- DESCHAMPS, S. (1987). *Gatineau, des origines à 1950*. Ville de Gatineau.
- DESMARAIS, G. (1998). « Trois concepts-clés pour les modèles morphodynamiques de la ville », *Cahiers de géographie du Québec*, 42(117) : 399-419.
- DESMARAIS, G. (1995). *La morphogenèse de Paris, des origines à la Révolution*. (Collection Géographies en liberté), Paris/Québec, L'Harmattan/CÉLAT.
- DESMARAIS, G. (1992). « Des prémisses de la théorie de la forme urbaine au parcours morphogénétique de l'établissement humain », *Cahiers de géographie du Québec*, 36(98) : 251-273.
- DESMARAIS, G. et RITCHOT G. (2000), *La géographie structurale*. (Collection Géographies en liberté), Paris, L'Harmattan.
- DESMARAIS, G. et RITCHOT G. (1997). « La dimension morphodynamique des grands établissements humains : l'exemple de Montréal », *Visio*, 2(2) : 43-57.
- DUPRAS, S. (2001). « Une papetière à l'origine d'une ville! », *La Revue Gatineau*.
- GAGNON, S. (2003a). *L'Échiquier touristique québécois*. (Collection Tourisme), Québec, Presses de l'Université du Québec.
- GAGNON, S. (2003b). *La morphogenèse de Gatineau-Ottawa ou comment se construit l'identité d'une région?*, (Série recherche #31), Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais.
- LAVIGNE, G. (1987). *Les ethniques et la ville : l'aventure urbaine des immigrants portugais à Montréal*. (Collection Science et Théorie), Montréal, Le Préambule.
- MELANÇON, Y. (1997). *L'aménagement des parcs des Champs-de-Bataille et Victoria à Québec : une hypothèse structurale*. Thèse PhD (non publiée), Département de géographie, Université Laval.
- MORISSET, L.K. (1999). *Arvida, cité industrielle : une épopée urbaine en Amérique*. Sillery, Septentrion.

- PELLETIER, G. (1991). *Commémoration des pâtes et papiers : étude de faisabilité - régions de la Mauricie et du Saguenay*. Environnement Canada, Service des parcs, région du Québec.
- PROULX, M-U. (2002). *L'économie des territoires au Québec, aménagement-gestion-développement*. (Collection Science régionale), Québec, Presses de l'Université du Québec.
- PUMAIN, D. (1998). *Les modèles d'auto-organisation et le changement urbain, Cahiers de géographie du Québec*, 42(117) : 349-366.
- PUMAIN, D. et ROBIC M-C. (1996). « Penser la ville - Théories et modèles », in P.-H. Derycke, J.-M. Huriot, D. Pumain, éd.s., Paris, Anthropos, pp. 107-161.
- RACINE, J-B. (1993). *La ville entre Dieu et les hommes*. Paris, Anthropos.
- RITCHOT, G. (1999), *Québec : forme d'établissement*. (Collection Géographies en liberté), Paris, L'Harmattan.
- RITCHOT, G. et al. (1994). « L'étalement urbain comme phénomène géographique : l'exemple de Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, 36 (98) : 175-214.
- RITCHOT, G, (1992). « La valorisation économique de l'espace géographique », *Cahiers de géographie du Québec*, 36(98) : 175-214.
- RITCHOT, G. (1985). « Prémisses d'une théorie de la forme urbaine », in G. Ritchot et C. Feltz éd.s., *Forme urbaine et pratique sociale*. Louvain-la-Neuve/Montréal, CIACO/Le Préambule, pp. 23-65.



## CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE : UNE GRILLE DE LECTURE GÉOGRAPHIQUE STRUCTURALE

En vue de l'élaboration d'une typologie des espaces considérés, il est nécessaire d'explicitier un peu plus le rapport entre la valeur territoriale sous-jacente et la « richesse socioéconomique » produite en surface par les pratiques d'aménagement et de développement. Essayons de voir comment s'organise ce rapport de proportion, ou de disproportion, d'une part en décrivant la typologie et, d'autre part, en explicitant l'outil d'analyse qu'est la stratification des espaces.

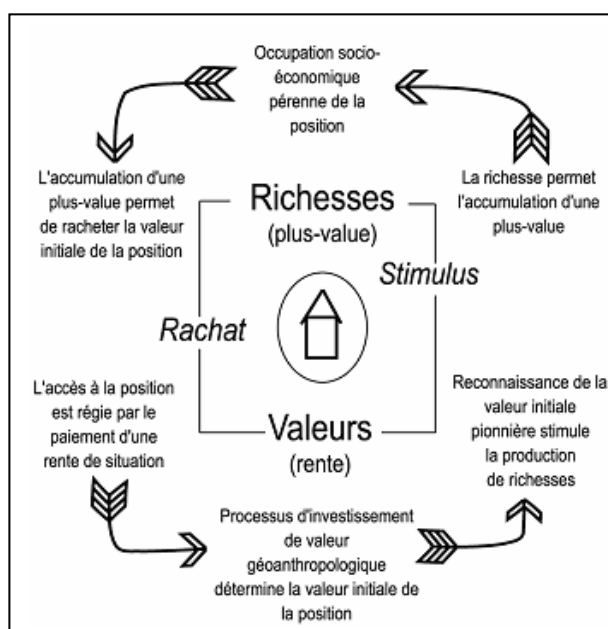
La connaissance de la qualité intrinsèque d'un territoire est un gage de stimulation pour la production de richesse socioéconomique en surface. Si le niveau de richesse est bien évalué en amont, il permet une accumulation de plus-value socioéconomique en aval. Celle-ci permettra à son tour de racheter la valeur territoriale initiale de la position et ainsi assurer la prise de décision en matière de développement économique (Schéma ci-contre).

### Catégorisation des espaces

Le développement durable des territoires présuppose donc que l'espace géographique soit catégorisé en domaines qualitativement différenciés par le truchement de l'évaluation du rapport « valeur/richesse ». Selon Gilles Ritchot, « *La catégorisation en domaines qualitativement différenciée rend possible la valorisation économique car, en son absence, l'instabilité et la confusion des positions relatives empêchent les différents acteurs de s'identifier et d'échanger entre eux* » (1992 : 196). De là, la nécessité d'élaborer une catégorisation de l'espace pour identifier les lieux qui permettront de valider les potentialités des territoires et d'orienter l'action. Jusqu'à maintenant, les recherches ont permis de distinguer deux catégories d'espaces, fournissant ainsi des clefs d'interprétation typologiques pour le développement d'indicateurs de performance territoriale. Ce sont les espaces :

- Esthétique

Dans ce cas, nous sommes en présence de domaines reconnus pour leurs valeurs patrimoniales où la « nature » et la « culture » y sont considérées comme une valeur à protéger. Les résidents de ces espaces sont très conscients de la valeur de ces territoires. Le jeu des mises en réserve et de la consécration de places fait en sorte que les projets économiques déterritorialisés sont absents de ces espaces. Les promoteurs de tels types de projets n'osent pas les présenter dans ces contextes particuliers. Ces espaces sont parcourus par des trajectoires où s'expriment des appropriations par choix, lequel choix est fondé sur le désir de se conjoindre à une position attractive. La valorisation des espaces est liée notamment à la beauté des paysages ou aux caractères historiques des lieux, souvent concrétisée par des mises en réserve (ex. : le Mont-Pinacle) ou des mises en tourisme (ex. : route des vins, route des saveurs, etc.).



▪ Productive

Dans ce cas, les entreprises s'insèrent facilement dans la structure; la valorisation des positions est liée à l'exploitation des ressources naturelles. Dans cette perspective, la nature y est transformée et non pas produite. Les promoteurs de projets économiques s'installent dans les espaces dégagés, ayant un grand potentiel de développement et où les populations résidentes contestent peu la présence de ces entreprises. Le facteur de localisation des projets est essentiellement économique. Les agents sociopolitiques locaux exercent peu d'influence sur le choix des localisations.

**Outils d'analyse**

Pour obtenir la catégorisation de l'espace présentée ci-avant, il y a lieu de procéder à une analyse séquentielle de la spatialisation des significations (temps 1), des modes d'appropriations (temps 2) et de mise en valeur des territoires (temps 3). Ces strates de spatialisation sont respectivement de nature anthropologique, sociopolitique et économique.

	Strate de spatialisation	Niveau	Dynamique
Temps 3	économique	surface	d'occupation
Temps 2	sociopolitique	intermédiaire	d'appropriation
Temps 1	anthropologique	profond	d'investissement

Desmarais, 1992

*Strate de spatialisation anthropologique*

La strate de spatialisation de niveau profond est engendrée par un investissement de valeurs. Les outils d'analyse développés par l'approche géographique structurale permettent d'explicitier la façon dont ces valeurs, possédant un contenu identitaire hautement signifiant pour les populations concernées, peuvent jouer un rôle déterminant dans la genèse et la stabilité de lieux qui sont essentiels pour l'affirmation d'un lien social. Ces outils permettent de comprendre les rapports complexes qu'entretiennent l'espace géographique et les représentations de nature anthropologique, qui motivent les conduites des acteurs sociaux. Ils répondent à la question de savoir comment l'organisation spatiale peut solidariser des acteurs en devenant le réservoir d'une mémoire collective comme support d'une reconnaissance mutuelle des identités. Pour reconstituer la première strate de spatialisation, il est nécessaire de faire un :

Inventaire des données à caractère anthropologique

- Répertoire les représentations photographiques et picturales anciennes, les images véhiculées dans les guides touristiques et les descriptions toponymiques;
- Répertoire les œuvres romanesques, poétiques, artistiques;
- Répertoire les sites de mise en valeur du paysage;
- Répertoire les sites patrimoniaux.

### *Strate de spatialisation sociopolitique*

La strate de spatialisation de niveau intermédiaire est engendrée par des processus d'appropriation sociopolitique. Les outils d'analyse développés à ce niveau permettent de montrer comment, sur la base des lieux mis en place au niveau précédent, l'appropriation menée par les acteurs sociaux engendre des gradients qui, polarisés positivement et négativement, catégorisent l'espace en domaines qualitativement différenciés. Ces outils permettent de comprendre les rapports intrinsèques reliant l'espace géographique aux trajectoires des acteurs et aux appropriations se réalisant à travers l'exercice du droit de propriété. Ils donnent un contenu rigoureux aux actions dans lesquelles s'engagent les acteurs sociaux pour acquérir des places, s'y maintenir et les organiser entre elles. Pour reconstituer la deuxième strate de spatialisation, il est nécessaire de faire un :

#### Inventaire des données de nature sociopolitique

- Inventorier les profils de mobilité de la population dans la zone d'étude (mobilité pendulaire, fréquentation touristique) et le caractère des propriétés;
- Reconstituer la marche du peuplement dans la zone d'étude, à partir des relations et des données historiques;
- Répertorier les actes et processus de gestion des territoires (protection, mise en réserve, contestation de projets, modalités applicables aux terres publiques ou aux terres agricoles).

### *Strate de spatialisation économique*

La strate de spatialisation de niveau superficiel est engendrée par des processus d'occupation spatiale de nature économique. Les outils développés à ce niveau permettent de montrer comment les implantations concrètes sont soumises aux contraintes de la structuration spatiale organisant les positions politiques imparties au niveau précédent. Ces contraintes concernent la façon dont les positions sont valorisées par les fluctuations de la rente de situation. Un rapport intrinsèque entre géographie et économie est introduit, montrant que les facteurs économiques liés à la valorisation par la rente dépendent du contrôle politique de la mobilité. Un « développement durable », comme la réalisation d'un établissement tenant compte des spécificités locales, est donc rapporté à l'exercice de droits de propriété, non seulement privés et individuels, mais possiblement groupés en « droit de préemption » assurant des affirmations collectives de valeurs identitaires. Pour reconstituer la troisième strate de spatialisation, il est nécessaire de faire un :

#### Inventaire des données économiques

- Dresser des profils socioéconomiques basés sur les subdivisions de recensement de Statistique Canada (activité économique, emplois, revenus);
- Décrire l'évolution et l'état du parc immobilier (types d'habitat, tenure foncière, mises en chantier, valeurs foncières, loyers);
- Dresser un état des infrastructures (routière, récréotouristique, etc.).

La caractérisation géographique des territoires (esthétique et productive) et les outils d'analyse (strates de spatialisation anthropologique, sociopolitique et économique) proposés ont servi de cadre méthodologique pour rendre compte et justifier l'évolution des occupations socioéconomiques de la région métropolitaine de Gatineau-Ottawa.